



Communication sur l'accélération de la transition écologique à Paris

Conseil de Paris - octobre 2021

Depuis une vingtaine d'année déjà Paris a engagé sa transition écologique et sociale par le biais de profondes mutations. La lutte contre les inégalités - environnementales, sanitaires, éducatives et sociales - est au cœur de cette transition. L'approche privilégiée par la ville de Paris est globale : elle n'oppose pas les enjeux, qu'il s'agisse d'écologie et de santé, d'environnement et de bien-être, de nature et de technologie.

Les Parisiennes et les Parisiens ont le droit à un environnement sain, de la rue au logement en passant par l'école ou la maison de retraite. L'alimentation durable est l'affaire de tout le monde. C'est pourquoi nous menons avec les habitantes et les habitants, l'ensemble des acteurs économiques, culturels, et toutes celles et ceux qui font la ville, cette transformation indispensable de notre modèle urbain, brique après brique.

Il y a 15 ans, nous avons bâti le premier plan climat de Paris, l'un des premiers modèles du genre en France et dans le monde. Le réchauffement climatique et l'urgence d'agir s'imposaient au premier plan des négociations internationales. Le protocole de Kyoto ouvrait alors la voie de l'action climatique. Paris l'avait amplement relayée. Puis elle l'a amplifiée en accueillant la COP21, COP historique de l'Accord de Paris.

Depuis, beaucoup a été fait, dans le secteur des mobilités, du bâtiment et de l'énergie, des déchets, de l'urbanisme, de la nature en ville, de l'éducation, de l'eau et de l'alimentation. Nous avons montré combien l'échelle d'une métropole est la bonne pour réinventer, mobiliser, construire.

Mais si beaucoup a été fait, tant reste à faire. Tous les derniers indicateurs sonnent l'alarme pour amplifier les mesures afin de limiter le réchauffement climatique.

Le dernier rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le GIEC, dont la première partie a été publiée cet été, synthétise une somme immense de savoirs et d'expertises sur laquelle nous devons appuyer nos actions.

Nous devons absolument réussir à maintenir en-dessous des 2 degrés le réchauffement pour éviter le pire.

Cette alarme a retenti à nouveau, en septembre dernier, lorsque l'OMS a appelé à mettre fin à la pollution de l'air pour protéger la santé des populations partout dans le monde. Cette injonction confirme la nécessité de disposer d'une feuille de route systémique pour un air pur à Paris et l'impact du trafic routier dans notre ville en constituant sa source d'émission principale.

De son côté, l'union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) allongent chaque année la liste des espèces menacées d'extinction. Le défi est immense

face à la 6^{ème} grande crise d'extinction massive des espèces, évènement tout aussi grave que le changement climatique, pour préserver notre irremplaçable patrimoine biologique et naturel.

Nous devons aller vite, car le temps est compté dans la course pour le climat et la nature. Il nous faut aujourd'hui, et c'est avant tout un message d'espoir, inventer de nouveaux modèles, développer de nouvelles solidarités, nous inspirer des solutions fondées sur et avec la nature.

Si le mandat précédent nous a permis d'enclencher des transformations qui sont aujourd'hui à l'origine d'un bilan carbone très encourageant, ce nouveau mandat doit être celui d'un approfondissement de la transition écologique dans tous les secteurs.

Depuis quinze ans, Paris agit pour lutter contre le réchauffement climatique. Nous avons réussi à infléchir la courbe de nos émissions de gaz à effet de serre, notamment grâce à une politique volontariste en faveur des transports en commun et du vélo qui connaît un véritable essor, et l'adaptation de la ville s'accélère. Nous avons aménagé plus de 70 cours oasis et ce programme va bénéficier chaque été à toujours plus d'établissements. Nous transformons l'espace public en retirant le bitume et en le végétalisant. Nous avons planté 20 000 arbres en six ans et ouvert plus de 450 hectares d'espaces verts depuis 2004, pour rafraîchir la ville et, bien sûr, améliorer l'environnement des habitantes et des habitants.

Nous allons intensifier nos efforts dans les années qui viennent. Le plan arbres présenté aujourd'hui détaille cette amplification. La baignade publique en eau vive au bassin de la Villette est une belle réalisation et sera bientôt possible dans la Seine grâce à un énorme travail à mener en amont de Paris. Ce sera une grande victoire pour la nature et notre rapport à elle.

Près de 1 200 fontaines à boire sont installées et nous ouvrirons les parcs la nuit en période caniculaire. Le Plan local d'urbanisme bioclimatique, en cours d'élaboration, va fixer le cap de la ville durable, qui viendra renforcer le plan Climat adopté en 2018.

S'inscrire dans le temps long et agir maintenant, c'est tout l'enjeu de gouvernance dans lequel s'inscrivent ces plans.

C'est exactement le défi ce que nous fixe l'Accord de Paris : parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050 pour stopper le réchauffement climatique et, pour cela, agir dès maintenant grâce à des agendas locaux très concrets. C'est ce que nous faisons à Paris et qui nous permet d'afficher une baisse de - 23% de gaz à effets de serre en quinze ans. Ce bilan carbone positif confirme que nous nous inscrivons dans la bonne trajectoire. Des actions supplémentaires doivent désormais amplifier ce mouvement et partout se généraliser dans ces prochaines années qui seront décisives pour l'avenir.

Pour renforcer cette capacité d'action, nous allons donc tout d'abord conduire une réorganisation administrative qui réponde aux ambitions et aux défis des années à venir. Une nouvelle direction de la ville, la direction de la transition écologique et du Climat, la DTEC, sera créée dans les mois qui viennent qui va renforcer nos outils dans la gouvernance agile, transverse et novatrice dont nous avons besoin pour réussir. Elle rassemblera un ensemble de services stratégiques dédiés à la transition écologique, à la résilience et à la prospective, et sera à même de jouer un rôle de coordination et d'impulsion, de chef d'orchestre aussi, pour déployer, expertiser, accélérer nos politiques liées au plan Climat air énergie, à la lutte contre les pollutions et à la préservation de nos ressources naturelles.

Notre administration et nos plans d'actions doivent s'appuyer sur la science, sur les expériences et innovations, d'où est née la volonté de constituer un projet de « GIEC » parisien. Dans la complémentarité avec notre conseil scientifique, il approfondira, questionnera, alimentera les politiques que nous menons pour transformer le territoire et nous aider à répondre aux défis inédits que nous posent le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Pour gagner en efficacité dans la mise en œuvre du Plan Climat, la Ville de Paris veut ainsi renforcer les coopérations existantes avec le monde de la recherche en matière climatique et de transition socio-environnementale. Le projet se concrétise par le rapprochement avec le groupe de scientifiques réunis cette année au sein du Groupe régional d'études sur les changements climatiques (GREC) francilien, hébergé par Sorbonne Université. La coopération qui en résulte permettra à la Ville de Paris de disposer de synthèses des dernières connaissances scientifiques pertinentes pour la Ville, de mettre en œuvre des activités expérimentales d'évaluation des politiques publiques et de modéliser des scénarios spécifiques pour Paris. Le GREC pourra également être saisi annuellement de questions formulées par les jeunes de l'Académie du Climat, en lien avec le Conseil Parisien de la Jeunesse.

Le réchauffement climatique nous affecte tous ; la récente actualisation de l'étude sur l'adaptation au changement climatique nous le montre avec une certitude encore plus marquée que la précédente établie en 2012 : les canicules, les inondations vont s'accroître à Paris dans les années à venir ; elles toucheront toutes et tous sans discrimination ; ces changements ne peuvent être ignorés et il n'existera pas de privilèges, d'héritage ou de diplômes qui permettront de s'en prémunir. Les plus précaires en souffriront cependant davantage que les autres, à l'image de toutes celles et ceux en première ligne pendant la crise sanitaire, caissiers et agents d'entretien du métro devaient être physiquement à leur poste ; où les personnes mal logées ou sans logement subissaient une injonction de confinement difficile à tenir ; où les contrats précaires, les intermittents du spectacle en fin de droits, les personnes déjà éloignées de l'accès à l'emploi ont vu et voient encore leur situation s'aggraver.

La crise climatique nécessite une action globale, coordonnée. Et les valeurs que nous partageons nous imposent d'accroître cette action pour plus d'égalité et plus de solidarité envers les plus fragiles d'entre nous, plus exposés et vulnérables face aux risques climatiques. Création d'emplois non délocalisables, développement économique local, social et solidaire, soutien aux nouvelles filières durables et vertueuses, il s'agit d'un besoin d'action systémique qui profite réellement à tous,

C'est le sens de nos engagements pour multiplier les rénovations thermiques des logements sociaux, pour aider financièrement les propriétaires modestes dans cette démarche ; et que nous souhaitons renforcer avec des actions contre la précarité énergétique que nous aurons l'occasion de présenter au prochain conseil de Paris.

C'est aussi le sens des partenariats que nous tissons dans les quartiers populaires, afin que leurs habitantes et habitants aient accès à une alimentation durable, plus équilibrée, issue de l'agriculture biologique, riche en produits locaux ; le soutien que nous apportons aux associations et structures de l'économie sociale et solidaire porteuses de ces projets crée un vrai cercle vertueux en faisant croître des filières respectueuses des agriculteurs et de l'environnement, pour nourrir des Parisiennes et des Parisiens avec des denrées de qualité et bonnes pour leur santé. Ainsi le maillage de ces commerces, restaurants, lieux de transformation alimentaire solidaire ne cesse de croître, répondant en cela également aux objectifs que nous nous sommes fixés à travers notre ville du quart d'heure. La transformation de nos systèmes alimentaires est une des composantes majeures de notre trajectoire de neutralité carbone, de notre volonté de promouvoir une santé environnementale, et notre responsabilité en termes d'impact de nos modes de vie sur les

écosystèmes et la préservation des ressources. Les délibérations présentées, issues de l'appel à projet « alimentation durable et solidaire », ou encore le renforcement d'une aide alimentaire indispensable illustrent les axes de la stratégie alimentaire de Paris, mettre fin à l'insécurité alimentaire, mieux se nourrir à Paris, et l'envisager dans toutes ses dimensions, solidarités, lien social, intergénérationnel, liens ville-campagne.

Une quatrième édition de l'appel à projets Parisculteurs vient de se clôturer d'ailleurs, qui sur ces points illustre la vitalité de notre territoire dans le développement d'une agriculture urbaine qui s'insère dans ce tissu urbain si dense de Paris et apporte à la fois emplois, petite production « ultra locale » et végétalisation si bénéfique face aux enjeux écologiques.

Les politiques écologiques sont et doivent toujours être porteuses de co-bénéfices. Tout est lié: pour notre santé, notre bien-être, une amélioration de nos liens sociaux, de notre cadre de vie, une plus grande attention à ce qui est au fond le plus important dans la vie de chacun et chacune.

Nous lançons ainsi un nouveau plan d'amélioration de l'environnement sonore, successeur du plan de prévention du bruit dans l'environnement désormais porté par la métropole du Grand Paris. La pollution sonore constitue un grave enjeu de santé publique tout autant qu'une nuisance susceptible de gêner de nombreux habitants d'un environnement dense tel que Paris. Le bruit représente encore aujourd'hui une préoccupation centrale des Parisiennes et des Parisiens. Au quotidien, il pèse sur leur qualité de vie et leur santé. Ces impacts sont particulièrement forts chez les jeunes enfants, les personnes âgées, et plus généralement les personnes fragiles. Ils touchent d'abord les ménages les plus précaires, qui subissent souvent le cumul des expositions sur leur lieu de vie (présence d'îlot de chaleur, pollution de l'air, exposition des logements, distance d'espaces verts). Il est tout particulièrement nécessaire de réduire ces risques sanitaires tout en luttant contre les inégalités socio-environnementales accentuées par le bruit.

En matière de lutte contre la pollution sonore, la Ville de Paris fait figure de la ville pionnière. En 2006, elle était la première collectivité locale à adopter un plan de lutte contre le bruit, dont le dernier a permis de réduire de deux décibels les bruits dans l'environnement à Paris entre 2015 et 2020, ce qui se concrétise par une diminution par plus de deux du nombre d'habitants surexposés aux bruits routiers selon les seuils de l'organisation mondiale de la santé. Le Plan que nous présentons aujourd'hui va bien au-delà des obligations réglementaires. Toutes les sources de bruits sont prises en compte, le bruit des transports, les bruits dits de voisinage dans l'espace public, ceux liés aux chantiers, aux livraisons et aux enjeux de la logistique urbaine, aux activités nocturnes, aux terrasses ou encore aux engins, véhicules et équipements de la Ville, et font l'objet d'autant d'actions volontaristes. C'est en agissant à 360°, avec nos partenaires, que nous parviendrons à améliorer l'environnement sonore parisien. La police municipale dont les missions environnementales vont se renforcer dans les mois qui viennent sera un acteur important de ce plan.

S'il est essentiel de regarder l'enjeu dans toutes ses dimensions, le plan s'attache dans sa première partie tout particulièrement sur le trafic routier qui est la première source d'émission sonore à Paris et produit, à lui seul, une perte de huit mois d'espérance de vie en bonne santé. Quand nous décidons de réduire la vitesse de circulation de 30 km/h à Paris, ou à 70km/h et demain 50 km/h sur le périphérique, nous réduisons le bruit dans la ville. Quand nous installons des radars sonores, nous envoyons un signal clair aux deux roues motorisées, qui sont responsables de la majorité des plaintes pour nuisances sonores. Quand nous déployons des pistes cyclables, ou quand nous réduisons la place de la voiture ou favorisons l'électrification du parc roulant, nous luttons efficacement contre le bruit tout en améliorant la qualité de l'air. De manière générale, ce qui est bénéfique pour la qualité de l'air l'est aussi pour l'environnement sonore, et inversement. Ce sont ces

synergies que nous devons rechercher et systématiser, c'est le sens de nos actions et politiques environnementales qui s'incarnent aujourd'hui dans le projet de plan d'amélioration de l'environnement sonore.

Rappelons également qu'en luttant contre le bruit dans l'environnement, nous améliorons la santé et la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens, mais nous favorisons aussi les conditions de maintien et de développement d'une petite faune qui subit de plein fouet, elle aussi, les effets de la pollution sonore.

C'est la même démarche qui préside au déploiement de notre plan de sortie des plastiques dans la restauration collective présenté aujourd'hui et aboutissement d'un long travail préparatoire en concertation avec les caisses des écoles et l'ensemble des gestionnaires: les plastiques représentent un fléau à la fois sanitaire, du fait des perturbateurs endocriniens qu'ils contiennent, et environnemental, en tant que pollueur de nos cours d'eau, nos océans. Les études scientifiques se succèdent qui en confirment les effets néfastes ainsi, en décrivant l'imprégnation toujours plus importante des milieux naturels menacés. Là encore, les plus fragiles d'entre nous y sont les plus exposés. Les barquettes plastiques de transport et de réchauffe seront définitivement remplacées par de l'inox et les matières dites inertes ainsi que le tout-lavable seront privilégiés partout.

La Ville de Paris avait déjà été précurseur en alertant et en supprimant le bisphénol A de notre commande publique bien avant qu'une législation ait été adoptée au niveau national. Aujourd'hui nous allons à nouveau plus loin que la réglementation et que la loi EGALIM. Nous n'avons là aussi pas non plus attendu pour anticiper cette évolution et même aller plus loin, afin d'effectuer un vaste recensement de nos contenants alimentaires et d'engager des alternatives existantes pour faire disparaître le plastique de nos cantines.

Cette démarche de réduction des plastiques s'inscrit pleinement dans la stratégie zéro déchet de la ville écologique que nous portons. Le tryptique « réduire-réutiliser-recycler » en est un fil conducteur; les Parisiens et Parisiennes soutiennent d'ailleurs fortement ces démarches et votent massivement, dans le cadre du budget participatif, pour des projets liés à l'économie circulaire. Cette opportunité de développement économique s'engage de plus en plus massivement, permettant de relocaliser la production et de limiter le gaspillage de nos ressources, mais aussi d'innover et de créer de l'emploi, de nouveaux parcours d'insertion et de formations. Nous savons aujourd'hui qu'il faut opérer un changement de paradigme dans nos modes de production et de consommation, mettre fin à des pratiques qui ne sont plus tenables, à la fois sur le plan d'une sur-utilisation des ressources de notre planète, ainsi que sur la quantité faramineuse de déchets que nous rejetons dans l'environnement.

À Paris, 3 000 tonnes de déchets ménagers sont collectées chaque jour. Près de 70% du contenu des poubelles parisiennes pourraient être évités, réemployés ou valorisés. Réduire sensiblement la part des déchets collectés et/ou non valorisés est un impératif écologique et l'objectif « zéro déchet non valorisé » constitue dans ce cadre l'un des axes majeurs pour concrétiser la transition écologique à Paris. Ainsi, avec le lancement et le déploiement de rues et quartiers Zéro déchet dans douze arrondissements parisiens dès cet automne, nous nous engageons aux côtés de nos partenaires associatifs à sensibiliser concrètement les Parisiennes et Parisiens, dans toute leur diversité, à la réduction de leurs déchets et à contribuer à la diffusion et à l'essaimage de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets. Les mairies d'arrondissements y ont un rôle central, avec une dynamique indispensable à construire à l'échelle des quartiers, au plus près des habitants et des associations très nombreuses que nous soutenons dans ce domaine. Compostage de proximité, vente en vrac, développement de la consigne de réemploi pour la vente à emporter des

restaurateurs, les actions foisonnent et prennent une ampleur que nous voulons toujours plus grande.

De même et sur un volet majeur de la transition écologique et sociale, nous accélérons la transition énergétique, clé de voute de notre trajectoire de neutralité carbone. C'est là aussi un enjeu tant écologique que social comme nous le rappelle l'actuelle augmentation des prix de l'énergie. Cette transition s'appuie sur deux grandes actions : améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et promouvoir la consommation et la production d'énergies renouvelables.

Paris est une ville ancienne, avec des bâtiments collectifs dont la rénovation énergétique est complexe. Nous avons commencé ce travail : depuis 2008, Paris a accompagné la rénovation de plus de 50 000 logements sociaux, représentant une économie de 360 euros par famille et par an; plus de 30 000 logements privés ont été accompagnés dans leur rénovation thermique, représentant 55% d'économies d'énergie en moyenne. Pour être toujours plus aux côtés des plus fragiles, un Plan de lutte contre la précarité énergétique, s'appuyant prioritairement sur un accompagnement vers la réduction des consommations vous sera bientôt présenté. La transition énergétique doit permettre une amélioration de la vie des habitants en même temps qu'elle permet d'atteindre les objectifs poursuivis par l'Accord de Paris.

Durant cette mandature, la Ville de Paris va engager une phase importante de rénovation de son patrimoine comme avec les contrats de performances énergétiques développés dans nos écoles et piscines, internationalement reconnus et dont 300 écoles ont déjà bénéficié.

En parallèle, un important investissement se poursuit auprès des bailleurs sociaux, qui combine l'amélioration des conditions de vie des locataires avec la rénovation intérieure des logements et des parties communes, accompagnée d'interventions sur les espaces extérieurs avec la végétalisation et la désimperméabilisation et d'importantes économies de charges (jusqu'à plus de 500 euros par logement et par an).

Cette rénovation énergétique nous sert de levier pour engager plus globalement la transition écologique du bâti. Cela se traduit par des actions concrètes comme :

- favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés en soutenant leurs filières (chanvres, paille, ...) et l'utilisation de matériaux issus du réemploi avec la mise en place d'une plateforme du réemploi. Réduire l'usage du béton, pour des constructions bas carbone et performantes en termes d'empreinte écologique. Le fret fluvial, l'intermodalité seront privilégiés pour la logistique et l'approvisionnement des chantiers : nous pouvons nous appuyer sur nos canaux qui sont des héritages significatifs et bien sûr sur notre fleuve autour duquel nous nous nous un travail multipartenarial, avec la Métropole du Grand Paris ainsi que les communes du Havre et de Rouen.
- favoriser la réhabilitation plutôt que la démolition : C'est bien tout le défi dans lequel nous devons nous engager d'une ville qui se réinvente à partir d'elle-même. La future bibliothèque James Baldwin et la future maison des réfugiés (dans l'ancien lycée Jean Quarré) à Place des Fêtes dans le 19^e en sera une illustration inspirante, qui conjuguera la structure béton existante avec des matériaux et une conception complètement écologique.
- développer la part du végétal dans les constructions ainsi que la désimperméabilisation des sols pour répondre à la problématique des îlots de chaleur et développer la biodiversité
- Améliorer la consommation énergétique des bâtiments en mettant en place des dispositifs innovants avec par exemple l'utilisation de la chaleur fournie par un data

center pour alimenter en chauffage et eau chaude les locataires, ou la récupération de l'énergie fatale des égouts pour chauffer la mairie du 11e ou le métro

- mettre en place une stratégie sur l'utilisation des toitures, qui offrent un potentiel pour la production d'énergie solaire, ou encore développer la végétalisation, notamment pour des projets d'agriculture urbaine, mais aussi pour de nouveaux espaces de respirations, de fraîcheur et de loisirs, et favorables à la biodiversité.

Côté énergies renouvelables, avec 76 000 m² de panneaux solaires déjà en place, 100% d'électricité renouvelable dans les bâtiments publics, le développement de la récupération de chaleur (data center, égouts, géothermie, ou encore la sortie du fioul domestique, la Ville multiplie les actions pour décarbonner le mix énergétique.

En 2030 nous aurons en effet éradiqué ce mode de chauffage à Paris, avec de forts cobénéfices pour le climat, la qualité de l'air et la santé des habitantes et des habitants.

La Ville de Paris dispose de puissants leviers d'actions à travers ses réseaux de distribution.

C'est le cas du réseau de chaleur urbain et du réseau de froid, deux infrastructures d'envergure (respectivement 500 km et 86 km), déjà largement alimentés par des énergies renouvelables (51% pour le premier, 100 % pour le second). Ces réseaux sont appelés à jouer un rôle central dans l'accélération de la transition énergétique parisienne, et se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins. L'adoption d'un nouveau schéma directeur du réseau de chaleur urbain et de la désignation du délégataire pour la concession de froid nous donnent deux nouveaux outils pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

Le réseau de chaleur, qui chauffe aujourd'hui la totalité des hôpitaux parisiens, 40% des bâtiments tertiaires et plus de 500 000 équivalents logements, doit se transformer. Le scénario que nous vous proposons répond à ces enjeux. Il implique, d'ici à 2050, la création de 206 km de réseau en eau chaude et quatre nouvelles centrales de production par rapport à 2020, avec 65% d'abonnés supplémentaires.

Le réseau de froid est lui indispensable pour adapter la Ville au réchauffement climatique sans augmenter les consommations d'énergie. C'est pourquoi, le choix de notre nouveau délégataire pour le réseau de froid a notamment reposé sur la recherche de performance écologique : élargir le périmètre de la concession à l'ensemble du territoire de la Ville de Paris, atteindre d'ici 2042 jusqu'à 249km d'un réseau auquel seront raccordés 32 hôpitaux et 315 autres petits établissements de soin, 305 petits commerces et 695 logements, alimentés par 100% d'énergies renouvelables et de récupération dont 68% à haute valeur environnementale (HVE), grâce à 22 nouvelles centrales de production. Le réseau de froid est une infrastructure d'attractivité du territoire, mais aussi de résilience et d'inclusion pour faire face au bouleversement climatique et notamment aux pics de chaleur.

À ces deux outils industriels s'ajoute le soutien de la Ville aux projets citoyens comme avec le collectif ENERCIT'IF qui installe des centrales photovoltaïques sur les bâtiments de la Ville. Bientôt, avec Énergie de Paris, la Ville co-investira aussi dans des unités de production d'énergie renouvelable.

Penser et agir dans le monde qui vient nécessite de se doter d'outils innovants. C'est tout l'objet et le sens de ce nouvel établissement qui vient d'ouvrir ses portes, l'Académie du Climat, et qui a vocation à doter les jeunes de 9 à 25 ans en connaissances et en pouvoir d'agir. Nous l'avons ainsi conçu comme un foyer de diffusion de toutes les connaissances existantes ou à venir sur le changement

climatique, un lieu qui mobilise l'intelligence individuelle et collective et qui alimente une révolution intellectuelle afin de changer de trajectoire, une forge de nouveaux savoirs pour les temps à venir.

Il s'agit aussi d'un lieu créé pour et avec les jeunes qui les invitent à se projeter, à imaginer un futur désirable, et à se mobiliser pour une société écologique. L'ancienne mairie du 4^{ème} arrondissement a été choisie pour son caractère symbolique fort, sa localisation centrale et à l'accès facile, et a été aménagée dans une démarche écologique, alliant réemploi, matériaux biosourcés, végétalisation de sa cour, aménagement qui a vocation se déployer dans une dynamique de coconstruction et de démonstration de solutions. Ce « hub » exceptionnel de pédagogies innovantes et actives permettra d'offrir à chacune et chacun une diversité d'expériences qui viendra alimenter et soutenir une dynamique à l'œuvre sur notre territoire.

L'Académie mobilisera toutes les énergies qui iront dans ce sens, en nouant des partenariats avec des organisations ou des collectifs engagés sur les sujets de l'urgence climatique et environnementale, tels que des associations (Avenir Climatique, ABC, Cartooning for Peace, ETRE, E-graine, Impulsion 75, LPO et Renaissance Écologique), des universités (l'Université Paris Sciences et Lettres et l'Université Gustave Eiffel), mais aussi la ville des Mureaux, dans une logique de coopération métropolitaine.

Les années qui sont devant nous sont celles de l'accélération de la transition écologique, de l'adaptation, c'est aussi et avant tout mettre la végétalisation et la nature au cœur de notre action. Le plan arbres qui vous est présenté aujourd'hui en est une concrétisation majeure.

En multipliant les espaces de nature, en plantant partout où cela est possible, nous passerons d'une ville avec des jardins à une véritable « ville-jardin », une ville plus belle, mais aussi une ville plus fraîche et plus résiliente face au réchauffement climatique et à l'érosion de la biodiversité. Un véritable changement de paradigme qui place la nature au cœur de l'aménagement urbain.

Les arbres ont une place particulière à Paris. Les habitants y sont très attachés. Les 500.000 arbres de Paris font partie de notre patrimoine et du paysage historique. Ils sont un héritage d'Hausmann et d'Alphand. En voulant augmenter considérablement le parc arboré parisien, nous nous inscrivons dans leurs pas, tout en nous adaptant aux enjeux de notre siècle. Quand il s'agissait pour eux de faire face aux défis de la révolution industrielle, il s'agit pour nous de faire face au défi climatique.

Ce plan réaffirme l'engagement de la Ville de Paris de planter 170 000 arbres dans la mandature. Un objectif ambitieux qui nous poussera à revoir en profondeur les règles d'urbanisme (cela fera notamment l'objet du PLU bioclimatique), à créer de nouveaux espaces verts (plus 30 hectares) et à mettre en œuvre un programme complet de désimperméabilisation des sols (objectif 100 hectares de pleine terre supplémentaire dans la mandature).

Les arbres incarnent en effet les meilleurs climatiseurs naturels. Ils peuvent faire baisser de 4 degrés la température et permettent de casser les îlots de chaleur urbains. En débitumant massivement pour planter des arbres en pleine terre, notamment en remplacement des places de parking, nous augmenterons la couverture arborée de Paris. En plus de rafraîchir la ville et de créer de l'ombre, ils permettent également de mieux capter les eaux de pluie pour mieux valoriser la ressource et limiter les risques d'inondations. Leur présence massive sera un appui puissant pour la biodiversité, que soit en termes de préservation que de développement. Leur plantation viendra notamment enrichir les trames vertes et brunes indispensable à la biodiversité.

Avec ce « Plan Arbre », la Ville se dote d'une feuille de route opérationnelle inédite en faveur de l'arbre, à la croisée de tous les grands défis de la ville durable. Le plan prévoit notamment :

- Une mobilisation générale de l'ensemble de l'exécutif avec une priorité donnée à la plantation d'arbres dans tous les dispositifs d'intervention sur l'espace public (rues aux écoles, démarche « Embellir votre quartier », végétalisation du plan vélo et de plusieurs grands axes parisiens, forêts urbaines et périphérique.)
- Une charte de l'arbre à faire signer par les opérateurs présents à Paris (promoteurs, bailleurs, RATP, SNCF...) pour qu'ils s'engagent à mieux prendre en compte la présence des arbres. Par exemple, nous leur demandons dorénavant de ne plus abattre d'arbre pour l'installation temporaire de leur base chantier.
- Nous inscrivons pour la première fois un principe de surcompensation, que nous détaillerons dans le PLUv, pour obliger les opérateurs à planter plus d'arbres qu'ils n'en abattent et ainsi les faire contribuer à la végétalisation de la ville ; la grille d'indemnisation en cas d'abattage ou de dégradation va être revue à la hausse pour la rendre plus dissuasive.

Les feuilles de routes pour l'environnement et la nature détaillant les mesures que nous devons mettre en œuvre d'ici 2026 sont ambitieuses. En bien des cas, comme nous l'avons fait à Paris depuis quinze ans, nous allons plus loin que ce que la législation nous impose.

Nous devons être à la hauteur des attentes et de nos responsabilités. La transition écologique doit être une opportunité pour que Paris reste et soit toujours une ville qui ne laisse personne au bord du chemin mais s'adapte et s'embellit. Une ville qui montre la voie et dont s'inspirent bien d'autres métropoles en Europe et ailleurs, une ville solidaire ouverte sur le monde, qui coopère et s'enrichit aussi des coopérations avec ses territoires voisins afin de changer en profondeur notre modèle économique.

La relance économique, après la crise sanitaire que nous venons de traverser, constitue une opportunité historique dont nous devons nous saisir pour relocaliser, améliorer, protéger notre environnement et promouvoir une économie écologique qui tienne compte des limites de la planète et de nos ressources, préserve notre santé et celle des générations futures. C'est pourquoi nous allons, durant ce mandat et avec l'appui de financements verts, développer de nouveaux outils comme la coopérative carbone annoncée en juillet dernier. La relance doit être juste, nous relier encore davantage aux territoires qui nous entourent et avec lesquels nous devons mutuellement nous montrer solidaires au service de nos populations.

La Ville de Paris va poursuivre sa transition écologique et sociale, avec des actes ambitieux et concrets comme le montre l'ensemble des délibérations rattachées. Nous avons un devoir de mobilisation et d'engagement de notre collectivité pour faire face, ensemble, au défi climatique. Parce qu'il est encore temps d'agir, parce nous devons redonner espoir en l'avenir.